



Une associée de la SARL souhaite quitter la société

Par flori07, le 17/05/2014 à 16:39

[s]Bonjour,

Je vous expose ma situation et j'espère avoir une réponse de votre part.

Nous sommes une SARL.

Nous sommes 3 associés dont le gérant est associé majoritaire (50% des parts sociales). Une associée(41.67% des parts sociales) souhaite quitter la société et veut récupérer sa mise de départ.

La 3ème associée détient 8.33% des parts.

Il est indiqué dans les statuts que [s]"Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les 3/4 des parts sociales"

[/s]

Est ce que cette associée à la possibilité de quitter la société ou non ?

Bien Cdt